

## RENATURATION DE LA VIEILLE DIVE A MONCONTOUR (86330) ET SAINT JOUIN DE MARNES (79600)



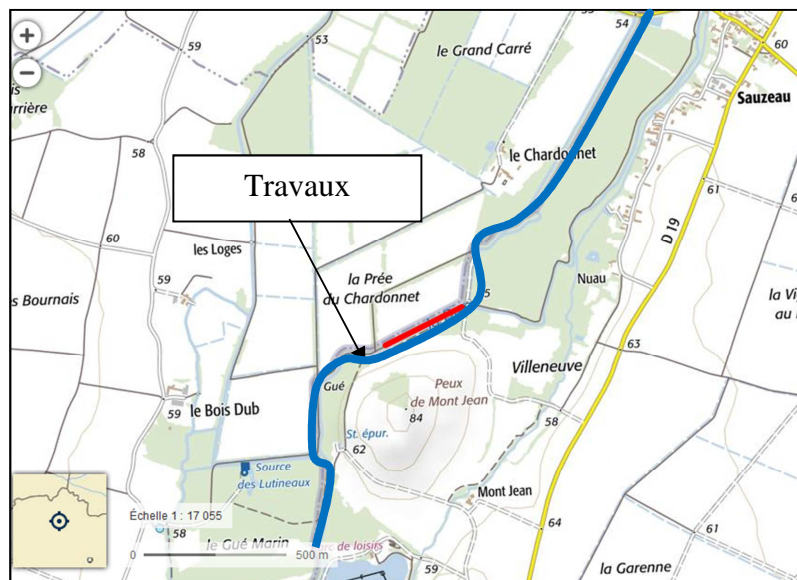
La Vieille Dive est un des bras de la Dive dont le gabarit a été fortement modifié dans les années 70 par des travaux de reprofilage et recalibrage.

Aujourd'hui, cette rivière d'une longueur d'environ 7 km est sur la majorité de son parcours rectiligne, sur-élargie, avec des problématiques d'envasement, d'érosion, de colmatage des fonds, et de qualité de l'eau.

Le secteur restauré, d'une longueur de 350 mètres, se situe sur les communes de Moncontour (86330) et Saint-Jouin-de-Marnes (79600) au niveau du lieu-dit « Le Chardonnet ». Nous trouvons en rive droite une peupleraie et en rive gauche un chemin qui borde une culture céréalière. Le tronçon a fortement été impacté par les travaux des années 70.

De plus, les phénomènes d'érosion favorisés par le broyage des berges ont aboutis à une sur-largeur qui peut aller jusqu'à 10 mètres.

A l'étiage, les écoulements sont donc lents et le milieu est très envasé.



**Maître d'ouvrage :** SIVU de la Vallée de la Dive

**Période de réalisation et durée des travaux :** mai 2017 (3 jours)



Photos avant travaux

### Objectifs et description technique de la restauration :

La restauration a consisté à créer des banquettes basses et végétalisées au niveau des atterrissements déjà présents avec pour objectifs :

- D'améliorer l'aspect paysager du site,
- Diversifier les habitats aquatiques en redonnant de la sinuosité à ce tronçon rectiligne,
- Dynamiser les écoulements à l'étiage en resserrant le lit afin de garantir une lame d'eau suffisante au niveau de l'aménagement.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.cpa-lathus.asso.fr/tmr](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr)



Juste après les travaux



2 mois après les travaux

Chaque banquette est constituée d'un pied de berge en pierre de champs (20-150 mm) afin de limiter les phénomènes d'érosion, d'une couche de terre végétale semée avec un mélange grainier ray grass/fétuque et plantée avec des hélophytes (iris des marais) pour stabiliser la banquette en cas de crue. Les pierres de champs, de nature calcaire, proviennent des communes avoisinantes afin de garantir la similarité des matériaux avec le sous-sol et réduire les coûts de transport. Les banquettes ont été réalisées d'aval en amont, en période de basses eaux grâce à une pelle hydraulique de 15 tonnes.

**Coût total et financements du projet : 14 280 € TTC** (soit 40 € TTC /mL).

Travaux réalisés par l'entreprise BODIN de Mazeuil.

Les plantations (environ 350 iris des marais) et le semis grainier ont été réalisés par les 3 agents du SIVU et le technicien.

Ces travaux, prévus dans le cadre du CTMA ont bénéficié d'un financement à 80% par l'AELB, les CD 79 et 86 et la région Nouvelle-Aquitaine.

#### Présentation des impacts observés :

Accélération des écoulements, maintien d'une lame d'eau malgré l'étiage sévère de cette année sur le secteur restauré. Très bonne reprise de la végétation au niveau des banquettes. Présence de nombreux amphibiens et libellules utilisant les banquettes comme aire de repos ou d'alimentation.

#### Suivi mise en place :

Suivi photographique. Initialement il était prévu des plantations pour restaurer la ripisylve mais du fait de la présence de nombreuses reprises de frêne un simple entretien sera réalisé.

#### Commentaires :

Un léger curage a été réalisé sur les secteurs les plus resserrés des banquettes afin de garantir une section d'écoulement supérieure à celle du pont située en aval et limiter la prolifération des nénuphars qui ralentissent les écoulements. Les extraits de curage ont été réutilisés pour réaliser les banquettes.

#### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Thomas PROQUEZ - 06.31.86.12.14 - [tmr.sivudeladive@outlook.fr](mailto:tmr.sivudeladive@outlook.fr)

PDT : Pierre BIGOT - SIVU de la Vallée de la Dive, 7 rue de la Foulière, 86 330 LA GRIMAUDIERE.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.cpa-lathus.asso.fr/tmr](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr)